



## Bulletin des Adjudications

### Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar 30, bte 1 B-1000 Bruxelles

+32 27408000

e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

## Système de qualification – secteurs spéciaux

Directive 2014/25/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Les opérateurs intéressés doivent demander à l'entité adjudicatrice une qualification conforme au système de qualification. Le(s) marché(s) sera/seront attribué(s) sans publication d'un autre appel à la concurrence.

### Section I: Entité adjudicatrice

#### I.1) Nom et adresses <sup>1</sup> (identifier toutes les entités adjudicatrices responsables de la procédure)

Nom officiel: <b>ORES SC</b>			Numéro national d'identification: <sup>2</sup> <b>BE 0897436971</b>
Adresse postale: <b>Avenue Jean Mermoz, 14</b>			
Ville: <b>Gosselies</b>	Code NUTS: <b>BE3</b>	Code postal: <b>6041</b>	Pays: <b>Belgique</b>
Point(s) de contact:			Téléphone: <b>+32 71547777</b>
Courriel: <b>secretserviceachatsores@ores.be</b>			Fax: <b>+32 71549696</b>
<b>Adresse(s) internet</b>			
Adresse principale: (URL) <b>www.ores.be</b>			
Adresse du profil d'acheteur: (URL)			

#### I.2) Procédure conjointe

<input type="checkbox"/> Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe, En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
<input type="checkbox"/> Le marché est attribué par une centrale d'achat.

#### I.3) Communication

<input type="radio"/> Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: <sup>13</sup> (URL)			
<input checked="" type="radio"/> L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: <sup>13</sup> (URL) <a href="https://cloud.3p.eu/Downloads/1/368/OA/2014">https://cloud.3p.eu/Downloads/1/368/OA/2014</a>			
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues			
<input type="radio"/> le ou les point(s) de contact susmentionné(s)			
<input checked="" type="radio"/> autre adresse: (indiquer l'autre adresse)			
Nom officiel: <b>Service Achats</b>		Numéro national d'identification: <sup>2</sup>	
Adresse postale: <b>Avenue Jean Mermoz, 14</b>			
Ville: <b>Gosselies</b>	Code NUTS: <b>BE3</b>	Code postal: <b>6041</b>	Pays: <b>Belgique</b>
Point(s) de contact: <b>Monsieur Stefan De Smet</b>		Téléphone: <b>+32 71547731</b>	
Courriel: <b>stefan.desmet2@ores.be</b>		Fax: <b>+32 71549696</b>	
<b>Adresse(s) internet</b>			
Adresse principale: (URL) <b>www.ores.be</b>			
Adresse du profil d'acheteur: (URL)			
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées			
<input checked="" type="checkbox"/> par voie électronique via: (URL) <a href="https://eten.publicprocurement.be">https://eten.publicprocurement.be</a>			
<input type="checkbox"/> au(x) point(s) de contact susmentionné(s)			
<input type="checkbox"/> à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)			
<input type="checkbox"/> La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)			

#### I.6) Activité principale

<input type="radio"/> Production, transport et distribution de gaz et de chaleur	<input type="radio"/> Services de chemin de fer
<input type="radio"/> Électricité	

**Système de qualification - Système de qualification pour les services d'architecture pour les locaux techniques maçonnés et préfabriqués (avec notamment constitution de la partie administrative du dossier permis)**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="radio"/> Extraction de gaz et de pétrole                                       | <input type="radio"/> Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus |
| <input type="radio"/> Prospection et extraction de charbon et d'autres combustibles solides | <input type="radio"/> Activités portuaires   |
| <input type="radio"/> Eau   | <input type="radio"/> Activités aéroportuaires   |
| <input type="radio"/> Services postaux  | <input checked="" type="radio"/> Autre activité:<br>Electricité et gaz                         |

## Section II: Objet

### II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: <b>Système de qualification - Système de qualification pour les services d'architecture pour les locaux techniques maçonnés et préfabriqués (avec notamment constitution de la partie administrative du dossier permis)</b>	Numéro de référence: <sup>2</sup> <b>OQARCWA</b>
II.1.2) Code CPV principal: <b>71200000</b> Descripteur supplémentaire: <sup>1,2</sup>	
II.1.3) Type de marché <input type="radio"/> Travaux <input type="radio"/> Fournitures <input checked="" type="radio"/> Services	

### II.2) Description

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): <sup>2</sup>
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: <sup>1</sup> <b>[BE3]</b> Lieu principal d'exécution: <b>Wallonie</b>
II.2.4) Description des prestations: <i>(nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences)</i> <b>Cette procédure a pour objet l'établissement d'une liste de candidats qualifiés qui presteront les services suivants sur l'ordre de l'entité adjudicatrice:</b> - Constitution de la partie administrative du dossier permis - Participation effective à la réunion plénière d'implantation du bâtiment (4 semaines avant le début des travaux) - Rédaction du Procès-verbal d'ouverture de chantier, - Contrôle et surveillance des travaux (3 visites minimum avec rapport de visite), - Participation effective à la réception des travaux de génie civil, - Réalisation du « permis d'environnement Classe III - Suivant la loi relative aux chantiers temporaires ou mobiles du 4 août 1996 complétée par l'arrêté royal du 25 janvier 2001, effectuer la mission de coordinateur sécurité-santé à savoir : o Assurer le rôle de coordinateur projet et réalisation suivant les législations en vigueur notamment la loi sur le bien-être du 4 août 1996 et l'arrêté royal du 25 janvier 2001 sur les chantiers temporaires ou mobiles, o Soumettre le contrat de coordination au STBE, o Afficher sur place de la notification du début des travaux (minimum 10 jours avant la date du début des travaux), o Rédiger et transmettre les documents CTM au responsable du BE (phase Etude), o Rédiger et transmettre les documents CTM au responsable construction (phase réalisation), o Rédiger et transmettre au responsable construction le dossier d'intervention ultérieure (DIU).
II.2.5) Critères d'attribution: <sup>4</sup> <input type="radio"/> Critères énoncés ci-dessous <input type="checkbox"/> Critère de qualité <sup>1,2,20</sup> <input type="radio"/> Coût <sup>1,20</sup> <input type="radio"/> Prix <sup>21</sup> - Pondération: <input checked="" type="radio"/> Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
II.2.8) Durée du système de qualification <input type="radio"/> Début <i>(jj/mm/aaaa)</i> / Fin: <i>(jj/mm/aaaa)</i> <input checked="" type="radio"/> Durée indéterminée <input checked="" type="checkbox"/> Reconduction du système de qualification <sup>2</sup> Formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies:
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne <sup>4</sup> Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Identification du projet:

## Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) Conditions de participation

<p><b>III.1.5) Informations sur les marchés réservés <sup>2</sup></b></p> <p><input type="checkbox"/> Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés</p>
<p><b>III.1.9) Qualification pour le système</b> (Résumé des principales conditions et méthodes)</p> <p>Conditions que doivent remplir les opérateurs économiques en vue de leur qualification: <b>Le candidat doit formuler sa marque d'intérêt pour la participation au système de qualification à l'aide d'un dossier exclusivement sous format électronique comprenant les documents suivants:</b></p> <p><b>1. Identification du candidat:</b></p> <p>1a) Nom et coordonnées complètes (adresse, téléphone, fax, mail, n° de compte bancaire ..),</p> <p>1b) Coordonnées complètes des succursales/agences en Belgique concernées pour le marché considéré,</p> <p>1c) Forme juridique, date de création ou de constitution,</p> <p>1d) N° d'immatriculation à la TVA,</p> <p>1e) N° d'immatriculation à un organisme de sécurité sociale.</p> <p><b>2. Représentation et relations dans le cadre de la présente procédure:</b></p> <p>2a) Coordonnées complètes de la Direction;</p> <p>2b) Nom et coordonnées complètes (adresse, tél., fax, mail..) de l'interlocuteur unique chargé des relations avec ORES sc. /</p> <p>Méthodes par lesquelles chacune de ces conditions sera vérifiée: <b><sup>1</sup>Toutes ces personnes doivent pouvoir s'exprimer correctement en français.</b></p> <p>Chaque point doit faire l'objet d'une réponse (le cas échéant, indiquer "pas d'application"). Une absence de la mention "pas d'application" est considérée comme élément manquant.</p> <p>Tous ces documents doivent répondre aux exigences formelles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Respecter la structure définie ci-dessus ;</li><li>• Le dossier de marque d'intérêt sera envoyé par courriel à l'adresse mail suivante : RESEAU.eprocurement@ores.be . Le mail sera intitulé "DEMANDE DE DOSSIER DE QUALIFICATION" avec la référence du marché "OQARCWA" et adressé à l'attention de Madame BANG-ROUHET; toute autre forme de transmission (par exemple par fax ou par courrier) conduit au rejet de la demande de dossier qualification du candidat.</li></ul>

### III.2) Conditions liées au marché <sup>2</sup>

<p><b>III.2.1) Information relative à la profession</b> (seulement pour les marchés de services)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> La prestation est réservée à une profession déterminée</p> <p>Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables: <b>Le candidat doit être inscrit au tableau de l'Ordre des architectes</b></p>
<p><b>III.2.2) Conditions particulières d'exécution:</b></p>
<p><b>III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché</p>

## Section IV: Procédure

### IV.1) Description

#### IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée

Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:

### IV.2) Renseignements d'ordre administratif

#### IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure <sup>2</sup>

Numéro de l'avis au JO série S: [2019/S 091-220869](#)

(Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur)

#### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: <sup>1</sup>

[FR]

## Section VI: Renseignements complémentaires

### VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
- La facturation en ligne sera acceptée
- Le paiement en ligne sera utilisé

### VI.3) Informations complémentaires <sup>2</sup>

Après validation de la marque d'intérêt par l'Entité adjudicatrice, cette dernière communique le mot de passe qui donnera accès au dossier de qualification. Celui-ci contient tous les éléments nécessaires pour compléter le dossier demande de qualification ainsi que les règles applicables pour le système concerné.

Les entrepreneurs ayant marqué intérêt dans le cadre du système de qualification pour les services d'architectes pour les locaux techniques maçonnés et préfabriqués (réf. OQARCWA) ne doivent plus marquer intérêt au présent avis. En outre, les entrepreneurs déjà qualifiés restent qualifiés dans ce domaine pour autant qu'ils répondent toujours aux critères repris dans le dossier de qualification en leur possession.

### VI.4) Procédures de recours

#### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: **Tribunal de Première Instance**

Adresse postale: **Palais de justice, Place Albert 1er, 17**

Ville: **Nivelles**

Code postal: **1400**

Pays: **Belgique**

Courriel:

Téléphone: **+32 67282336**

Adresse internet: (URL)

Fax:

#### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation <sup>2</sup>

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

#### VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours: - **Recours en annulation devant le Conseil d'Etat ou le juge judiciaire : 60 jours à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas**

- **Recours en suspension devant le Conseil d'Etat, selon la procédure d'extrême urgence, ou devant le juge judiciaire, selon la procédure de référé : 15 jours à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas.**

- **Ce délai est réduit à 10 jours en cas de publication d'un avis de transparence ex ante volontaire**

#### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours <sup>2</sup>

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

### VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) **25/05/2021**

*Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.*

<sup>1</sup> répéter autant de fois que nécessaire

<sup>2</sup> le cas échéant

<sup>4</sup> si ces informations sont connues

<sup>13</sup> indiquer ces informations ici ou dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, si l'avis est un appel à la concurrence

<sup>20</sup> les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération

<sup>21</sup> les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise